



**SUD** Collectivités Territoriales de Saint-Herblain  
2 rue de l'hôtel de Ville 44800 Saint-Herblain

**Monsieur le Maire**  
BP 50167  
44802 Saint-Herblain

Saint-Herblain, le 12 janvier 2024

**Objet : Cahier revendicatif de SUD – Amélioration des conditions de travail et des avantages sociaux**

Monsieur le Maire,

Je me permets de vous adresser ce courrier au nom du syndicat SUD pour vous faire part de notre cahier revendicatif. Ces propositions visent à améliorer significativement les conditions de travail et les avantages sociaux des agents de la fonction publique territoriale de la Ville de Saint-Herblain. Voici nos principales revendications :

1. **Augmentation des Chèques Déjeuner** : Nous sollicitons une augmentation de la distribution des chèques déjeuner de 16 à 19 par mois, avec une revalorisation de leur valeur faciale à 9,80 euros.
2. **Amélioration de la Mutuelle Santé et Prévoyance** : Nous insistons sur l'importance d'une protection sociale de qualité, adaptée aux besoins des agents.
3. **Augmentation des Autorisations Spéciales d'Absences (ASA)** :
  - o Intégration de Nouvelles ASA : Nous proposons l'ajout de **deux jours de congés spéciaux pour les agentes affectées par l'endométriose ou souffrant de règles douloureuses**.
  - o Prise en Compte des Rendez-vous Médicaux Spécialisés : Il est primordial de reconnaître les absences pour consultations médicales spécialisées, y compris les rendez-vous hospitaliers.
4. **Ratios à 100% pour les avancements de grades** : Nous demandons que la Ville de Saint-Herblain fixe les ratios à 100 % pour l'avancement des grades, ce qui représenterait un pouvoir d'achat supplémentaire pour les agent·es.
5. **Augmentation du régime indemnitaire (RIFSEEP)** : Cette mesure serait un soutien concret au pouvoir d'achat des agent·es, en reconnaissance de leur engagement et dévouement au service public.
6. **Révision des 1607 heures** : Nous souhaitons étendre cette révision à d'autres métiers tels que les crèches, la cellule bâtiments, etc.

7. **Valorisation du métier d'assistante maternelle** : Nous soulignons la nécessité de reconnaître et valoriser davantage ce métier essentiel.
8. **La création d'une responsable de pôle responsable de restauration par école** : le passage des postes de responsable d'unité restaurant de catégorie C en catégorie B
9. **La création d'une chargée de coordination ATSEM par école** : Depuis 2018, la fonction de coordination des ATSEM, souvent confiée à une ATSEM « référente », est reconnue. Les agent.es de maîtrise territoriaux peuvent assurer la coordination des ATSEM. (décret n°88-547, art. 2).
10. **Une prime petit équipement pour les agent.es de la petite enfance et pour tous agents d'accueil recevant du public** : le syndicat SUD demande qu'une prime d'équipement soit versée aux agentes des crèches et soit étendue à d'autres agentes, notamment les assistantes maternelles... Nous demandons également une prime d'accueil pour tous.les les agent.es qui assurent des missions d'accueil physique de toutes sortes (notamment en Mairie).
11. **La mise en place d'un plan de formation contre les risques psychosociaux (RPS)** : Il est crucial d'établir un plan de formation pour prévenir les RPS et améliorer la santé mentale au travail.
12. **L'amélioration des conditions de travail par une lutte active contre le management toxique** : Nous demandons des mesures concrètes pour combattre la souffrance au travail et promouvoir un environnement de travail sain. Certains services pâtissent de toxicité depuis de trop longues années.
13. **La sécurité des agent.es en accueil au public face aux agressions** : Il est impératif de renforcer la sécurité des agents en contact direct avec le public, afin de les protéger contre les agressions.
14. **Le temps partiel choisi** : Nous demandons une révision des critères et des pourcentages d'acceptation des demandes de temps partiel sur autorisation, afin qu'une majorité de ces demandes soient accordées. C'est une nécessité de vie fondamentale pour certain.es agent.es qui le demandent.
15. **Une communication accrue et attentive sur le bien-être au travail** : Nous rappelons l'importance des actions favorisant le bien-être au travail. Travailler dans un environnement de confiance et de sérénité non seulement augmente la motivation, mais aussi l'efficacité des agents.

Nous sommes convaincus que ces mesures sont essentielles pour le bien-être et l'efficacité des agents de la fonction publique territoriale. Nous restons à votre disposition pour discuter de ces propositions et sommes ouverts à toutes négociations.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma parfaite considération.

Pour le bureau de SUD



David JANNIN